

22 MARS 2021

DÉLIBÉRATION DE NOMINATION

Référence : BUR-NOM-BFC-03-2021

VU les statuts et le règlement intérieur de l'Association des Jeunes Élus de France ;

VU l'avis favorable du Conseil d'Administration (C.A.) de notre association ;

CONSIDÉRANT l'urgence de nommer un délégué régional dans la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Le Bureau de l'A.J.E.F. :

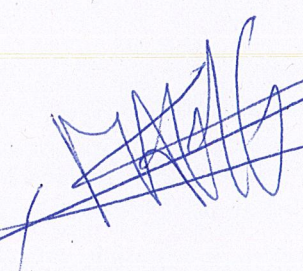
NOMME M. Cloria JAOLAZA en tant que déléguée régionale de la Fédération des Jeunes Élus de Bourgogne-Franche-Comté ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents aux effets ci-dessus.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Brieuc, le **21 MARS 2021**

Le Président de l'A.J.E.F.,
Le Président du Bureau,
Antonin MAHÉ


Le Bureau du Président
Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 Saint-Brieuc
presidence@jeuneselusdefrance.fr
RNA : W222005592

Toute correspondance est à adresser à : Association des Jeunes Élus de France
Monsieur Antonin MAHÉ
31, rue de Gouédic, 22000 SAINT-BRIEUC
Mail : presidence@jeuneselusdefrance.fr